# WAI 2018

Bulletin d'information

N°19



# Télévie - Edition 2018



# Solidarité, Disponibilité, Générosité et Émotion

Quatre mots pour résumer le week-end organisé par le Syndicat d'Initiative au profit du Télévie.

**SOLIDARITÉ**: Plus de 1.500 personnes sont venues participer aux différentes activités proposées tout au long du week-end: des motards, des joggers, des marcheurs ou de simples spectateurs.

**DISPONIBILITÉ**: Ce sont 110 bénévoles qui se sont relayés pour organiser et animer les activités.

**GÉNÉROSITÉ**: Freddy TOUGAUX, Awel Blues Experience, Cools and the Gang et Julien MICHEL (The Voice) sont venus bénévolement nous divertir, les propriétaires de voitures de légende nous ont offert leur temps, la commune d'ATTERT nous a remis un chèque de 2.500 €. Et plus que tout, les enfants de l'école d'ATTERT, non contents d'avoir décoré la salle du Cothurne, nous ont remis un chèque « Une pâtisserie pour la vie » de 620 €! Un grand merci à eux et aux institutrices qui les ont guidés.

**ÉMOTION** quand ces mêmes enfants sont venus faire un lâcher de ballons rempli d'espoir et lorsque près de 80 motos ont démarré leur rallye depuis le Cothurne.













# FÊTE DU PARC NATUREL - EDITION 2018

Depuis quelques mois, le village de Nobressart prépare en collaboration avec les agents du Parc Naturel la prochaine Fête du Parc Naturel qui se déroulera **du 21 au 24 juin.** Cette édition s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec des parcs naturels de la Grande Région qui souhaitent mettre en valeur de façon artistique les zones humides de leur territoire.



# Au programme :

# Jeudi 21 juin

Balade en soirée du Syndicat d'initiative

# Vendredi 22 juin en soirée

Concert de « **Lady F** » dont le batteur, Antoine ROTTHIER est originaire de Nobressart.

# Samedi 23 juin et dimanche 24 juin

TOURNOI DE BEACH-VOLLEY.

- Le samedi, tournoi loisirs 4 contre 4, mixte ou non.
- Le dimanche, tournoi compétition 2 contre 2, mixte ou non.

# Samedi 23 juin

L'après-midi, des ateliers seront proposés : couture, cuisine, peinture sur coton, visite du moulin et extraction du miel ou réalisation d'un petit film avec son téléphone portable.

# Dimanche 24 juin

# LA JOURNÉE SERA RICHE D'ACTIVITÉS:

- Pour les gourmands, déjeuner, repas et goûter sont au programme,
- Une marche pour les plus sportifs avec le Syndicat d'initiative du Val d'Attert
- **Une balade nature et patrimoine** guidée par J. LAMURY mettant en valeur l'histoire du tram, la lisière géologique, le panorama sur le village et bien sûr les anciens lavoirs.
- L'atelier théâtre du GAL de Lottert, animé par Christine FLORE, sera sur scène pour nous présenter la pièce sur laquelle il a travaillé durant l'année scolaire, « La Reine Cateau et le privilège de l'eau ».
- Au niveau musical, l'Harmonie Royale Aurore de Thiaumont, la Royale Concordia de Heinstert, le saxophoniste Nicholas BERTOLASO, qui habite Nobressart et adore le jazz, ainsi que le groupe Albert Blues Band, animeront la journée.
- **Divers ateliers** seront proposés tout au long de la journée : expositions, démonstrations et ateliers d'artistes et d'artisans, création d'une fresque collective, ateliers et expériences pour les enfants mettant en valeur les zones humides et montrant l'importance de la qualité de l'eau, etc.
- Remise des prix du concours de Maitrank,
- Etc.



# Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

# La promotion du don d'organes :



Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.

Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes au guichet de la commune jusque 14h30.



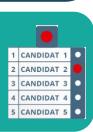
# Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.

# Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.



### La démocratie, pas sans moi!

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

# Et en matière de transport ?:



Comme en 2012, le Gouvernement s'est prononcé en faveur de la gratuité des transports en commun du groupe TEC le jour des élections locales.

# Pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

Un transport en véhicule adapté vous est proposé si vous en faite la demande avant le 10 septembre auprès de l'administration communale.

# Qui peut voter le 14 octobre 2018?

### Pour les élections communales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- ⇒ avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- ⇒ jouir de ses droits civils et politiques,
- ⇒ être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

# En plus, pour tous les citoyens étrangers :

⇒ Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'administration communale ou sur le site electionslocales.wallonie.be

Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal <u>depuis le 31 juillet 2013</u> au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

# Pour les élections provinciales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- ⇒ avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
- ⇒ jouir de ses droits civils et politiques,
- ⇒ être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.
   Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre
   de l'Union européenne ne peuvent y participer.

# S'informer sur les élections :

Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail <a href="http://electionslocales.wallonie.be/">http://electionslocales.wallonie.be/</a>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

Sur ce site, un tutoriel nommé « comment voter valablement » est disponible dans l'onglet « comment voter ? » de l'espace « je suis électeur ».

# Pour les primo-votants :

Des brochures explicatives d'Infor Jeunes intitulées « je vote, mode d'emploi » sont disponibles à l'administration communale. Infor Jeunes met également à disposition un tout nouveau site : www.elections.inforjeunes.be





# **INFOS COMMUNALES**

# Les détecteurs de fumée... Comment ça marche?

Depuis le 1er juillet 2006, le détecteur de fumée est obligatoire dans toutes les habitations de la Région Wallonne. Ces dispositifs sont essentiels et indispensables car ils nous permettent de réagir au plus vite à un incendie, et tout particulièrement durant la nuit. Pourtant, force est de constater qu'à ce jour trop peu de dispositifs de ce type sont présents dans les logements ou lorsqu'ils sont présents, ils ne sont pas toujours fonctionnels.

# **COMMENT LE CHOISIR?**

Les détecteurs doivent être des détecteurs optiques de fumée conformes à la norme NBN EN 14604 agréés BOSEC ou équivalent européen (VDS, BS, ...). Ces informations figurent sur l'emballage et l'appareil. Ils doivent être garantis 5 ans.

### **COMBIEN?**

### Pour une maison :

- 1 détecteur par niveau de vie
- 2 détecteurs si la superficie du niveau est supérieure à 80 m²

### Pour un appartement :

- Moins de 80 m<sup>2</sup> : 1 détecteur
- Plus de 80 m<sup>2</sup> : 2 détecteurs

# **OÙ LES INSTALLER?**

<u>Obligatoire</u> (voir illustrations) : Installez un détecteur à chaque étage, dans les halls ou couloirs.

<u>Conseillé</u>: Pour une protection optimale, vous pouvez en installer également dans les pièces suivantes: salon, living, chambres, bureau, cave, ...

<u>Déconseillé</u>: N'installez pas de détecteurs dans la cuisine, la salle de bains ou le garage, en raison des alarmes intempestives causées par les fumées et les vapeurs.

Les détecteurs se placent généralement au plafond (à une distance minimale de 30 cm des coins). Veillez à respecter le mode d'emploi et les instructions de pose du fabricant.

### QUEL ENTRETIEN?

- Ne retirez jamais la batterie pour l'utiliser dans un autre appareil.
- Testez régulièrement le détecteur (par exemple le premier jeudi de chaque mois).
- Dépoussiérez ou aspirez régulièrement le détecteur.



- Dans le hall d'entrée (proche des pièces de vie)
- · Sur le palier à l'étage
- Sur le palier donnant accès aux chambres mansadées ou au-dessus de l'escalier y donnant accès

### **APPARTEMENT**



- · Dans le hall donnant accès aux chambres
- Dans le hall d'entrée ou le living (pour les grands appartements)

NB : En cas de bien donné en location, l'installation et le remplacement des détecteurs sont à charge du propriétaire du logement mais, le cas échéant, le remplacement de la pile ou de la batterie est à charge du locataire.

# **QUELLE DURÉE DE VIE?**

La durée de vie d'un détecteur de fumée est de 10 ans. Les personnes qui se sont mises en règle dès le départ (2006) avec l'obligation d'installer un/des détecteur/s doivent à présent veiller à le/s remplacer.

**Infos complémentaires**: Vous pouvez vous rendre sur le site du Département du Logement à l'adresse suivante : http://spw.wallonie.be/dgo4/site\_logement/index.php/site/divers ?page=incendie

# **NOUVEAUTÉ AU SERVICE ETAT CIVIL**



Le premier avril dernier, une nouvelle loi est entrée en vigueur concernant les reconnaissances d'enfant qu'elles soient prénatales ou postnatales. Il s'agit de la loi du 19 septembre 2017.

Cette loi a pour objectif de lutter contre les reconnaissances frauduleuses. La procédure a été modifiée et s'en trouve un peu alourdie. Il est donc préférable d'organiser cette démarche bien à l'avance en prenant contact avec le service état civil au tél. : 063/24.27.70 ou par courriel : regine.desse@attert.be ou julie.vandorpe@attert.be.

# **NOUVEAUTÉS AU SERVICE POPULATION**



Un deuxième guichet a été ouvert à l'administration communale, il est accessible tous les mercredis et les vendredis.

Les paiements peuvent s'effectuer par Bancontact.

# PROCÉDURE POUR CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

# Un voyage en vue ? Un déplacement professionnel envisagé ? Vacances prévues en avion ?

# Première étape

Consulter le site internet diplomatie.belgium.be, dans la colonne « services ». Sélectionner voyager à l'étranger, puis l'onglet documents de voyage, et prendre connaissance des documents nécessaires en fonction du lieu de destination, à remplir tout en bas de la page dans les critères de recherche.

Vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de votre domicile.

La carte d'identité suffit pour environ 50 pays, dont les pays de l'Union européenne.

Le passeport, quant à lui, permet de voyager dans n'importe quel pays du monde, sous réserve d'obtenir un visa pour certains d'entre eux.

Même pour les plus jeunes d'entre vous et les bébés, il est impératif de disposer d'une carte d'identité kids ou d'un passeport. Soyez vigilants car lorsque la carte kids vient à échéance, <u>aucune convocation</u> n'est spontanément envoyée pour l'obtention d'une nouvelle carte.

# Deuxième étape

Vérifier la durée de validité des documents de voyage en votre possession et si nécessaire faire une demande de renouvellement à l'administration communale.

# POUR LES CARTES D'IDENTITE

# Troisième étape: LA DEMANDE

La demande se fait en personne à l'administration communale car elle nécessite votre signature.



### Il faut prévoir :

- La carte d'identité actuelle
- Une photo d'identité, répondant aux critères officiels (récente, le visage doit occuper 70 à 80 % de la surface de la photo, le visage doit être neutre c-à-d la bouche fermée, pas de grand sourire, les sourcils non froncés, la tête doit être entièrement visible sans accessoire hormis pour des raisons médicales ou religieuses, le fond doit être clair, uni et sans ombre.) Ils sont détaillés sur <u>le site internet IBZ du service public fédéral Intérieur.</u> Les photographes sont bien informés et sauront vous conseiller.
- La somme de 18 euros.

Dans les **DEUX semaines** suivantes, les codes PIN et PUK vous parviendront à votre domicile.

# Quatrième étape : LA RECEPTION

Il vous suffit alors de revenir au service population, avec les codes et la carte d'identité en votre possession afin de retirer la nouvelle.

Pour la carte d'identité « enfant », carte kids, la procédure à suivre est la même, à l'exception de la signature qui n'est pas nécessaire. Le coût est de 6,40 euros.

# POUR LES PASSEPORTS

# Troisième étape : LA DEMANDE

La demande se fait en personne au service population de l'administration communale, car les empreintes et la signature du demandeur doivent être scannées.



Ce document n'est pas toujours suffisant. Il doit parfois être accompagné d'un visa ou éventuellement, pour certains pays, de preuves de vaccination... Avant de se rendre dans un pays étranger, nous vous recommandons de prendre contact avec l'ambassade de ce pays en Belgique. Attention, certains pays exigent que le passeport soit encore valide pour une période d'au moins 6 mois à la date du retour.

### Il faut prévoir :

- La carte d'identité actuelle
- Une photo d'identité, répondant aux critères officiels. Ils sont pratiquement semblables à ceux de la carte d'identité. Ils sont détaillés sur le site internet diplomatie.belgium.be.

Les photographes sont bien informés et sauront vous conseiller.

- La somme de 75 euros.
- Pour le passeport d'un enfant de moins de 6 ans :
   il faut uniquement la carte kid, la photo et la somme de 45 euros.
- Pour le passeport d'un **enfant âgé de plus de 6 ans et de moins de 12 ans :** il faut la carte kid, la signature et la somme de **45 euros**.
- Pour le passeport d'un enfant de 12 ans à 18 ans :
   c'est la même procédure que pour les adultes. Le coût est de 45 euros.

Endéans une dizaine de jours, le passeport est livré au service population. Aucun avis ne vous est envoyé à votre domicile. Dès lors, nous vous invitions à téléphoner au service population de l'Administration Communale préalablement au retrait du passeport.

Pour les situations délicates, il existe une procédure d'urgence et d'extrême urgence, mais elles sont relativement coûteuses.

# **Quatrième étape : LA RECEPTION**

Revenir à l'administration communale pour retirer le nouveau passeport. Si vous êtes déjà détenteur d'un passeport, le remettre pour qu'il soit détruit ou pour annuler les pages vierges.

Nous vous conseillons de préparer votre voyage bien à temps pour pouvoir partir en toute tranquillité!

# **Concours photo – « Itinérance Aquatique »**

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert



# Envie de mettre votre région en avant, ou au contraire d'aller explorer plus loin?

Le concours photo « Itinérance Aquatique » est organisé dans le cadre du projet européen Interreg visant à valoriser les zones humides, « Itinérance Aquatique » sur l'ensemble des territoires du partenariat, à savoir les Parcs naturels de la Vallée de l'Attert, des deux Ourthes (B), de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier (B), de la Haute-Sûre (Lu), de Lorraine (F) et des Vosges du Nord (F).

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs ou photographes en herbe, quels que soient leur âge ou le matériel utilisé. Inutile d'être un pro de la photographie pour participer. Ici ce qui compte, c'est de laisser parler ses émotions, et de capter toutes les pépites que recèlent nos milieux humides. Originalité et créativité seront mises à l'honneur! Pour être retenues, les photos devront être impérativement prises sur au moins l'un des 6 parcs naturels concernés.

À l'issue de ce concours, 80 photos seront retenues par un jury de professionnels et spécialistes. Parmi ces photos, 18 seront primées dans leur catégorie respective et des lots seront attribués aux heureux gagnants.

Règlement et condition de participation : www.pnva.be

# Venez découvrir des alternatives aux pesticides!



# PARTICIPEZ À NOS ACTIONS LOCALES:

Conférences, animations, démonstrations, portes ouvertes, spectacles, ... plus de 300 actions partout en Wallonie permettront à chacun de réduire l'utilisation des pesticides et de les remplacer par des solutions plus naturelles.

# **QUAND?** Du 20 mars au 20 juin 2018

Infos et inscriptions: http://www.printempssanspesticides.be

# **Des changements à prévoir à Attert...** Attert : une nouvelle technique de ramassage des déchets à Grendel

Deux sites expérimentaux ont été proposés par l'AIVE pour tester une nouvelle technique de ramassage des déchets. Il s'agit d'un quartier d'Arlon pour un milieu urbain et d'un petit village d'Attert (Grendel) pour un milieu rural.

Cette nouvelle technique consiste à prévoir des conteneurs enterrés. Le camion poubelles ne passera donc plus le vendredi matin. Ce sont les habitants, au moment où ils le souhaiteront (sacs remplis), qui se déplaceront pour y déposer leurs déchets.

Cette technique est déjà fort utilisée dans certains pays (France et Pays-Bas). Nous connaissons ce mécanisme également à la Côte belge.

# Le jardin partagé de POST Une belle aventure dans la dynamique de la permaculture

Dans une nouvelle approche de jardiner en s'unissant à la nature pour produire une alimentation saine dans le respect de la terre, en prenant soin de l'humain et dans le partage équitable, une équipe de joyeux apprenants se retrouve les samedis après-midi ou en semaine, suivant la disponibilité de chacun. Une belle aventure que ce jardin partagé ouvert à qui veut pratiquer en apprenant des principes d'efficacité et de durabilité en investissant un minimum d'énergie pour un résultat maximum...

Nourrir le sol à l'image de la forêt sans travailler le sol, pas de labour, sans bêcher, sans traitement chimique, sans pesticides, sans engrais et avec un minimum d'arrosage, juste veiller à l'équilibre et la santé de « mère Terre » dans la diversité des différents organismes qui la composent, c'est ce qu'expérimente depuis un an l'équipe des jardiniers « Perma » de POST.

# Historique de ce Jardin partagé et communautaire de POST :

Il y a 6 ans naissait sur un terrain communal, dans le cadre d'un projet intergénérationnel proposé par la commune d'ATTERT un jardin partagé situé sur l'ancien terrain de foot, proche du local actuel des guides de POST. Ce terrain était divisé en plusieurs parcelles rectangulaires où chacun des participants pratiquait le jardinage suivant sa convenance. Un professionnel en horticulture, Philippe SCHOCKERT – personne ressource, y exécutait les travaux lourds avec ses machines.

En juillet 2016, lors de la présentation des initiatives dans la commune de la fête du Parc Naturel à POST, Danielle GODART partage sa pratique de son jardin en Permaculture et invite à expérimenter cela au jardin de POST.

Janvier 2017, Danielle propose une réunion à laquelle sont invitées Pierre-Eric BAYBAY et Sophie BRACONNIER spécialistes en permaculture. Une partie du groupe restant décide de s'unir pour travailler selon les principes de permaculture. Un groupe de cinq personnes est constitué, il élabore en février une ébauche de design du jardin tout en conservant des parties individuelles pour ceux qui le désirent. Une conférence d'information sur la permaculture va donner l'occasion à Sébastien FOSTY (paysagiste) de s'intéresser à expérimenter cette pratique.

En mars le groupe comprend sept personnes qui démarrent le travail de confection des buttes et d'une parcelle en lasagnes. Sébastien accepte d'aider en repensant le plan et son aménagement. Des espaces sont également réservés aux personnes qui souhaitent expérimenter d'autres pratiques de culture.

En mai, le groupe accueille trois nouveaux jardiniers en permaculture c'est avec cette joyeuse équipe de plus de dix personnes que sont transplantés en mai, les plans des semis réalisés en février. Les semis en pleine terre, différentes plantations et installations de nouvelles parcelles permacultures s'effectuent dans une ambiance sympathique et conviviale. Juin, juillet, aout, septembre, le jardin prospère grâce aux soins et au plaisir de tous. Les récoltes se succèdent et se partagent. Septembre, octobre et novembre : une belle récolte récompense les participants, la terre n'est jamais mise à nu. Elle est nourrie de feuilles mortes et autres... et recouverte de paille et de cartons pour la protéger de l'hiver.

En janvier 2018, l'équipe s'est réunie pour préparer les nouvelles saisons au jardin partagé de POST et accueillir les nouveaux jardiniers en permaculture. À présent plus de 16 personnes participent à l'expérience.

En avril 2018, la terre du jardin partagé est prête pour les nouveaux semis et plantations.

Grâce à différentes collaborations avec la Commune, le Parc Naturel, Nature Attitude d'ANLIER, le jardin s'enrichit et se prépare pour une belle et saine récolte 2018. Les nouvelles idées sont toujours les bienvenues.

Cette année, outre la culture de légumes et de fleurs sur les parcelles existantes, les cycles de l'écosystème seront complétés, le design du jardin va être amélioré, des fruitières basses-tiges seront plantées pour l'automne... Bien d'autres expériences respectueuses de collaborations entre la Terre et les hommes pour le bien-être de chacun et de tous vont voir le jour... Vous pouvez rejoindre l'équipe, visiter ou communiquer via le site : https://jardinpartageattert.wixsite.com/jardinpartageattert ou vous rendre directement à l'adresse du lieu - Voie des Champs Mêlés n°116 à 6717 POST.















Après-midi pas comme les autres ce dimanche 11 mars. En effet, les jeunes conseillers avaient organisé une activité de sensibilisation à la vie de l'abeille et de son utilité. Les enfants nous rappellent qu'il est important de semer des plantes mellifères reprises dans le tableau ci-après:

### LISTE NON EXHAUSTIVE DE PLANTES EXOTIQUES ET HORTICOLES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT MELLIFÈRE

Nom	Nom français	Exposition	Hauteur	Floraison	Couleur(s)
Calamintha nepeta	Petit calament	Soleil	30cm	07/10	Blanc
Nepeta sp.	Népéta	Soleil	20 à 100cm	05/10	Bleu. Plusieurs coloris
Lysimaquia clethroides	Lysimaque de Chine	Soleil à mi-ombre	80cm	07/09	Blanc
Alcea rosea	Rose trémière	Soleil	180cm	07/09	Diverses
Eupatorium sp.	Eupatoire	Soleil	180cm	08/10	Blanc- rose

Les variétés des groupes cannabinum et maculatum sont les plus intéressantes pour les butineurs.

bearing married					
Sedum spectabile	Orpin	Soleil	60 à 80cm	09/10	Rose
Helenium sp.	Hélénie	Solell	80cm	06/09	Orange
Echinacea sp.	Echinacée	Solell	80cm	08/09	Diverses
Perovskia atriplicifolia	Sauge d'Afghanistan	Soleil	80 à 100cm	08/10	Mauve
Lavandula angustifolia	Lavande	Soleil	50 à 80cm	06/08	Mauve
Salvia nemorosa	Sauge des bois	Solell	40 à 60cm	06/08	Rose
Verbena bonariensis	Verveine de Buenos Aires	Solell	100 à 120cm	07/10	Mauve
Rudbeckia sp.	Rudbeckie	Soleil	60 à 100cm	07/10	Jaune
Geranium sp.	Géranium	Soleil à mi-ombre	20 à 80cm	05/10	Diverses

Il existe de nombreuses variétés de Geranium vivaces. Certaines variétés présentent peu d'intérêts pour les pollinisateurs. C'est le cas de Geranium Rozanne à la très longue floraison. Les variétés macrorhizum et Cantabriginense, à la floraison printanière, sont intéressantes et couvre-sols

Narcissus sp.	Narcisse	Soleil à mi-ombre	30cm	02/04	Blanc ou jaune
Camassia leichtlinii	Camassie	Soleil	80cm	04/05	Bleu, mauve ou blanc
Allium sp.	Ail	Soleil	30 à	04/06	Mauve

### **POUR PLUS D'INFOS:**

http://attert.be/commune/vie-politique/conseil-communal-des-enfants/fleurissement-vf.pdf/view http://attert.be/commune/vie-politique/conseil-communal-des-enfants/brochure-prairies-fleuries-fr-final-121107.pdf/view

# Opération Villages Propres - Attert, le samedi 24 mars 2018

Pour cette édition 2018, près de 130 personnes, dont 35 jeunes et une bonne quinzaine de très jeunes, de tous les villages de la Vallée de l'Attert, ont participé à « l'opération Villages Propres ».

Durant cette journée, l'équivalent de 100 sacs ont été ramassés! Comme tous les ans, les objets les plus retrouvés en bord de voiries sont les cannettes, les bouteilles en plastiques, les paquets de cigarettes et des papiers divers.

Cette année, nous n'avons pas découvert d'objets insolites, excepté peut être :

- un pare-chocs entre Nobressart et Heinstert,
- des bidons d'huile à Schockville,
- une piscine gonflable et... une couronne mortuaire à Parette,
- une dizaine de bouteilles de whisky (vides) dans les bois de Tontelange.

Fini donc les machines à laver, frigos et salons déposés dans nos bois et c'est tant mieux!

Nous tenons une nouvelle fois à remercier l'ensemble des participants à cette journée, et tout particulièrement les plus jeunes participants, ainsi que les différents responsables de chaque village. Merci pour le temps que ces personnes ont bien voulu consacrer à rendre notre Commune encore plus belle.

Un tout grand merci au Patro de Metzert, ainsi qu'aux Scouts et Guides de Post, qui comme les autres années, ont participé massivement à l'opération.

Une telle opération, outre le fait de nettoyer nos bords de route et de rendre notre environnement plus agréable, se veut une opération essentiellement de sensibilisation, notamment pour nos jeunes. C'est donc un travail de fonds qui est réalisé avec des effets multiples pour l'avenir.

Merci au Lions d'Attert, qui a voulu, en participant également massivement cette année, faire de cette journée une action citoyenne de son service club.

Merci aux ouvriers communaux, qui comme les autres années font le tour de la Commune pour récolter et conduire les déchets ramassés au parc à conteneurs.







# Contrat de rivière Attert - Envie de « sauvage »?

# Prairies fleuries et petits espaces sauvages

Pensez à créer un plus grand nombre d'habitats avec une pelouse entretenue de façon plus diversifiée. Un coin de jardin fauché qu'une fois par an ou un massif de fleurs sauvages apporte de la joie et offre refuge et nourriture, entre autres, aux abeilles sauvages, bourdons et papillons.

À la Maison de l'Eau, vous trouverez des sachets de semences indigènes pour réaliser une prairie fleurie dans votre jardin.



# Herbes sauvages

Les herbes sauvages contiennent en moyenne 4 à 5 fois plus de minéraux et de vitamines que les légumes traditionnels. Ils représentent donc un complément enrichissant à notre menu quotidien. En outre, ils contribuent à l'équilibre écologique de la nature.

### RECETTE POUR DES TOASTS AUX ORTIES

- Ingrédients pour environ 10 toasts: 2 poignées d'orties, 1-2 petit-pains long, fromage frais, moutarde, fromage râpé, sel, poivre, gingembre, ail
- Préparation: Blanchir les orties et les couper finement. Mélanger le fromage frais, la moutarde et le fromage râpé jusqu'à obtenir une pâte tartinable. Assaisonner. Couper les petit-pains en tranches. Etaler la pâte sur ces derniers et recouvrir d'un peu de fromage râpé. Enfourner à 200°C pendant environ 10 minutes.





# UNE AIDE RÉGIONALE POUR FINANCER VOS PROJETS <u>DE RÉNOVATION!</u>



# UN PRÊT À TEMPÉRAMENT À 0 % ET DES PRIMES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT!

Besoin d'isoler ou d'assécher vos murs, de refaire votre toiture, vos châssis, d'éliminer le radon ou encore de renouveler votre installation électrique ?

La SWCS vous aide à financer ces travaux en proposant les prêts à tempérament à 0 % d'intérêt (TAEG 0 %)! De plus, si vous avez droit aux primes de la Wallonie, la SWCS les préfinance. Elle s'occupe de toutes les démarches pour que vous puissiez en bénéficier!

En 2017, 220 ménages de la province de Luxembourg ont pu réaliser leur projet grâce à la SWCS. Pourquoi pas vous ? Voici les principales conditions pour obtenir le prêt à 0 % :

- Être propriétaire d'une habitation en Wallonie qui a au moins 10 ans d'âge en tant que logement,
- Avoir bénéficié, au cours de l'avant-dernière année, de revenus imposables globalement ≤ à 93.000,00 €,
- Avoir remboursé le prêt avant votre 81e anniversaire,
- Disposer d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le prêt.

Vous pouvez consulter l'ensemble des conditions et la liste complète des travaux finançables et sur le site internet : www.swcs.be



### **NOS BUREAUX**

Crédit social du Luxembourg – ARLON, LIBRAMONT, SAINT MARD – Tél.: 063/23.26.74

Province de Luxembourg – LIBRAMONT, VIRTON, VIELSALM, BASTOGNE – Tél.: 063/21.26.61

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

# SOLIDARITÉ

# **SABAIDI-ENFANTS DU MONDE**

L'association « SABAIDI-ENFANTS DU MONDE » asbl vous invite cordialement à partager en toute amitié un repas BBQ le dimanche 17 juin, à 12h30, à la Salle « La Fontaine », à Nobressart.

Au menu : apéritif, BBQ complet, salades originales, café et dessert.

Inscriptions jusqu'au 12 juin 2018 au tél.: 0496/80.11.44 ou 0478/73.75.10

Le repas est au prix de 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants jusque 12 ans. Le montant est à verser en espèces le jour du repas.

Si, néanmoins vous ne pouvez pas participer au repas, vos dons sont les bienvenus sur le numéro de compte BE31-0688-9718-4955 (GKCC BEBB) de « Sabaidi – Enfants du Monde » asbl. Merci de soutenir notre action pour apporter un petit plus à ces enfants si accueillants! Cette année, Sabaidi va aider un foyer d'accueil pour enfants défavorisés au Cambodge.

Prochain rendez-vous: le repas annuel qui aura lieu le dimanche 23 septembre 2018 à Houdemont.

Pour le comité Sabaidi, le Président. www.sabaidi-enfantsdumonde.be

# LE COIN DES ASSOCIATIONS - AGENDA

	0Ù	QUAND	QUOI	QUI
	Attert	31.05.2018	Conférences sur les abeilles	Parc Naturel
	Heinstert	01.06.2018	Fête de l'école	Ecole de Heinstert
	Nobressart	01.06.2018	Run & Bike	Club de la Fontaine
	Lottert	03.06.2018	Marche fédérale	Animation Lottert
	Nothomb	09.06.2018	Fête de la gymnastique	La Détente ¹
	Attert	10.06.2018	Marche Gourmande	Projet social de la Résidence des Ardennes
	Heinstert	16.06.2018	Spectacle musical de fin d'année	Société Royale de Musique Concordia
	Lottert	17.06.2018	Séance de peinture vagabonde	Animation Lottert
	Nothomb	17.06.2018	Concert Gourmand	A Travers Chants
	Nobressart	17.06.2018	Barbecue	Sabaidi Enfants du monde
	Nobressart	21, 22, 23 & 24.06.2018	Fête du Parc Naturel	Commune d'Attert, Parc Naturel et Associations
	Heinstert	06.07.2018	Soirée Bénévoles	Société Royale de Musique Concordia
	Heinstert	08.07.2018	Fête d'Eté	Société Royale de Musique Concordia
	Nobressart & Attert	10.07.2018	Visite guidée	Org AZUR²
	Attert	14.07. 2018	Centre de Visite « Au Cœur de l'Attert »	Org AZUR
1	Beckerich (LU)	14 & 15.07.2018	Coupe de la Vallée – 20e	A.S. Nothomb-Post
	Nothomb	15.07.2018	Exposition de vieux tracteurs et vide-grenier	Les Zippers Batteurs de l'Attert
	Attert	01.08. 2018	Centre de Visite « Au Cœur de l'Attert »	Org AZUR
	Tontelange	11.08.2018	Tournoi du Souvenir Lorent GIRS	R.S.C. Tontelange A.S. Nothomb-Post
	Tontelange	15.08.2018	Traditionnel barbecue	R.S.C. Tontelange
	Nobressart	25.08.2018	Nuit Européenne des chauves-souris	Parc Naturel
	Lottert	01.09.2018	Tournoi de sixte	CDJ Lottert
	Lottert	01 & 02.09.2018	« Kiirmes am Duerf »	Animation Lottert
	Lottert	02.09.2018	Corrida des enfants	Animation Lottert
1	Beckerich (LU)	08.09.2018	Tournoi transfrontalier Tennis de table	CTT Val d'Attert
1	Heinstert	16.09.2018	Concert de la Kermesse	Société Royale de Musique Concordia



0Ù	QUAND	QUOI	QUI
Nobressart	16.09.2018	Brocante	Club de la Fontaine
Nothomb	16.09.2018	Présentation des équipes	A.S. Nothomb-Post
Thiaumont	22 & 23.09.2018	5e festival d'harmonies	Harmonie Royale Aurore Thiaumont³
Heinstert	27.10.2018	Festival musical d'automne	Société Royale de Musique Concordia
sNothomb	28.10.2018	Repas choucroute	Le Détente
Nothomb	10.11.2018	Souper Moules	A.S. Nothomb-Post
Thiaumont	17.11.2018	Souper Sainte-Cécile	Harmonie Royale Aurore Thiaumont*
Heinstert	25.11.2018	Sainte Cécile	Société Royale de Musique Concordia
Nobressart	25.11.2018	Saint-Nicolas	Club de la Fontaine
Nothomb	01.12.2018	Saint-Nicolas	A.S. Nothomb-Post
Heinstert	01.12.2018	Saint Nicolas	Société Royale de Musique Concordia

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:**

- 1 La Détente: moris.carine@skynet.be
- 2 Org AZUR: Inscriptions au 0496/80.11.44. D'autres journées sont également organisées en dehors du territoire communal.
- 3 Harmonie Royale Aurore: aurore.thiaumont@gmail.com ou tél.: 0493/16.84.69

### **ACTIVITÉ EXTRA-SCOLAIRE 2018-2019**

Mercredi Nature : Activités ludiques et pédagogiques pour la découverte de la nature destinées aux enfants de 8 à 12 ans.

Quand: tous les mercredis (hors congé scolaire) de 14h00 à 16h30.

Coût: 95€/an

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année scolaire 2018-2019. Attention, le nombre de places est limité.

# C.A.P.S. D'ATTERT

# RECRUTEMENT COORDINATEUR(TRICE) POUR LA PLAINE DE JEUX 2018

# DU 23/07/2018 AU 10/08/2018

# **NOMBRE DE POSTE :** 1

### **FONCTION:**

- Coordonner un centre de vacances (Plaine) organisé par le CPAS d'Attert ;
- Vous êtes responsable d'une équipe d'animateurs ;
- Vous organisez des activités journalières pour des enfants de 4 à 12 ans;
- Vous gérez les plannings des animateurs, la communication, le contact avec les parents, ...

## **TITRES REQUIS:**

• Soit avoir un diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social (assistants sociaux, ...), ou pédagogique (enseignants/instituteurs, psychologues, éducateurs spécialisés, logopèdes, ...). Et justifier d'une expérience utile de 250 heures de prestations au sein d'un centre de vacances (dans une fonction d'animation pour 100h et dans une fonction de coordination pour 150h);

• Soit avoir son brevet de coordinateur(trice) de centre de vacances ou être assimilé au brevet.

**RÉGIME DE TRAVAIL :** Temps plein de jour.

HEURES/SEM.: 38h00.

**TYPE ET DURÉE DU CONTRAT :** Du 23/07/2018 au 10/08/2018, à durée déterminée.

# LES CANDIDATURES SONT À ENVOYER PAR COURRIER AU :

- CPAS d'Attert 109, voie de la Liberté 6717 Attert
- (Tél. 063/22 54 18 ou 0479/29 13 21)



Coordonnées2 au 6 juillet 2018Stages d'été – La Ferme d'A YaazTél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet9 au 13 juillet 2018« Aux talents cachés » – Marcellin Champagnat ASBL@: auxtalentscachés@gmail.com9 au 13 juillet 2018« Aux talents cachés » – Marcellin Champagnat ASBL@: auxtalentscachés@gmail.com16 au 20 juillet 2018Stages d'été – La Ferme d'A YaazTél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet2018Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-cielTél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be23 au 27 juillet 2018Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-cielTél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet23 juillet au 10 août 2017Plaine de jeux – CPAS d'AttertTél.: 063/22.54.18 – @: cpas@attert.be30 juillet au 3 août 2018Stages d'été – La Ferme d'A YaazTél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet31 juillet au 3 août 2018Stage de peinture/dessin et Art Thérapie – Atelier arc-en-cielTél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
2 au 6 juillet 2018  « Aux talents cachés » – Marcellin Champagnat ASBL  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  9 au 13 juillet 2018  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  « Aux talents cachés » – @: auxtalentscachés@gmail.com  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
Marcellin Champagnat ASBL  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  16 au 20 juillet  2018  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  @: auxtalentscachés@gmail.com  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  @: auxtalentscachés@gmail.com  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
9 au 13 juillet 2018« Aux talents cachés » – Marcellin Champagnat ASBL@ : auxtalentscachés@gmail.com16 au 20 juillet 2018Stages d'été – La Ferme d'A YaazTél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet21 au 27 juillet 2018Stages de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-cielTél. : 0478/51.32.90 – @ : mlorach@skynet.be23 au 27 juillet 2018Stages d'été – La Ferme d'A YaazTél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet23 juillet au 10 août 2017Plaine de jeux – CPAS d'AttertTél. : 0478/51.32.90 – @ : mlorach@skynet.be23 juillet au 10 août 2017Plaine de jeux – CPAS d'AttertTél. : 063/22.54.18 – @ : cpas@attert.be30 juillet au 3 o juillet au 3 août 2018Stages d'été – La Ferme d'A YaazTél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet30 juillet au 3 août 2018Stage de peinture/dessin et ArtTél. : 0478/51.32.90 – @ : mlorach@skynet.be
Marcellin Champagnat ASBL  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 063/22.54.18 – @: cpas@attert.be  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet
Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 063/22.54.18 – @: cpas@attert.be  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
23 au 27 juillet 2018  Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 063/22.54.18 – @: cpas@attert.be  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stage de peinture/dessin et Art  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be  Tél.: 063/22.54.18 – @: cpas@attert.be  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet  Stage de peinture/dessin et Art  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
10 août 2017  Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz  30 juillet au  3 août 2018  Stage de peinture/dessin et Art  Tél.: 0479/30.73.59 – @: lafermedayaaz@skynet
30 juillet au  3 août 2018  Stage de peinture/dessin et Art  Tél: 0478/51 32 90 – @: mlorach@skynet he
3 août 2018 Stage de peinture/dessin et Art  Tél: 0478/51 32 90 – @: mlorach@skynet he
6 au 10 août 2018 Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet
<b>13 au 17 août 2018</b> Stage Cavera - A.S. Nothomb-Post Tél.: 063/21.83.79 – @: roger.wilverts@skynet.b
Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet
Stage de peinture/dessin et 20 au 24 août 2018 Anglais – Atelier arc-en-ciel  Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
« Aux talents cachés » - Marcellin Champagnat ASBL  @ : auxtalentscachés@gmail.com
<b>20 au 25 août 2018</b> Stage de Piano à Parette Tél. : 0499/29.23.29 – @ : lena.kollmeier@hotmail.c
27 au 30 août 2018 Stage de peinture/dessin et Anglais – Atelier arc-en-ciel Tél.: 0478/51.32.90 – @: mlorach@skynet.be
Stages d'été – La Ferme d'A Yaaz Tél. : 0479/30.73.59 – @ : lafermedayaaz@skynet
27 au 31 août 2018 « Aux talents cachés » –  Marcellin Champagnat ASBL  @ : auxtalentscachés@gmail.com

# LE COIN DES ASSOCIATIONS



Chaque **jeudi** Csauf le 27/06)

de la Vallée de l'Attert

# Juin

**14 : POST** Voie des Champs Mêlés

> 21 : NOBRESSART La Fontaine (Rue de la Halte)

27 : METZERT (mercredi) Ecole (Rue du Beynert)

# Juillet

5: HEINSTERT Salle de village (Chemin des Ecoles)

> 12: LISCHERT Salle de village (Rue St-Servais)

19: NOTHOMB Salle de village (Rue Roeltgen)

26 : TONTELANGE Salle de village (Place St-Hubert)

# août

2 : LOTTERT Weierparck (Rue de la Brasserie)

> 9 : PARETTE Centre

16: SCHOCKVILLE Salle le Foyer Ardent

23: THIAUMONT Salle l'Aurore (Rue du Marquisat)

30 : ATTERT Cothurne

Parcours: 5 et 8 km

Rassemblement: 19h Départ: 19h30

**Paf:** 3€ (avec boisson au choix) - gratuit < 12 ans

Infos: Jules Coibion: 063/23 62 88

jules.coibion@skynet.be - www.attert-tourisme.be

Bar et petite restauration

Départ de la marche à 18h30 suivie d'un repas campagnard (sur réservation)

# Infos et programme des marches :

www.attert-tourisme.be info@attert-tourisme.be

063/23 62 88

# Toute l'année

# Marches en groupe

à la découverte de la Vallée de l'**Attert** et de ses alentours

les jeudis: 13h30

les dimanches: 9h30

8 km +/- 2h



# Club de Tennis de Table du Val d'Attert : Une saison réussie!

Au moment d'écrire ces lignes, la saison sportive du CTT Val d'Attert touche à sa fin. Celle-ci était clairement une année de transition sous la houlette d'un nouveau Comité suite au retrait de son président fondateur Jean-Luc Delhove, et ce après 8 années de disponibilité et de dévouement total.

Et le club a bien rebondi!

Sportivement, nos nouvelles recrues, jeunes ou moins jeunes, ont collectionné les récompenses individuelles lors des critériums et championnats provinciaux (4 titres et de nombreux podiums).

Collectivement, nos équipes A, B et C ont atteint leurs objectifs en se maintenant dans leurs divisions respectives. Notre équipe D est championne et grimpe en division 5. Enfin, notre équipe E est qualifiée pour les barrages pour une montée éventuelle en division 5.

Le CTT Val d'Attert (45 membres) est resté ce

club où nos adversaires aiment se déplacer pour partager nos valeurs de fair-play et de convivialité.

Plus que jamais, nous restons ouverts à toutes et tous, quels que soient l'âge et le niveau. Nos formules d'encadrement peuvent répondre à toutes les attentes: jeu libre / loisirs, entrainements, compétition...

Vous voulez nous rejoindre pour la saison prochaine ? N'hésitez pas à nous contacter : comite@cttattert.be Le Comité du CTT Val d'Attert



# Fête du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

# Concours de Maitrank - 23 et 24 juin 2018



Le maitrank, boisson typée, fleurie, subtile, boisson issue du terroir, avec sa flore et ses habitudes de vie, boisson dont le nom lui-même est le reflet d'une tradition, d'une histoire.

La maitrank est l'image d'une région et d'un goût pour le temps suspendu, chaleureux et convivial.

La Syndicat d'Initiative d'Attert entend contribuer à faire la renommée de cette boisson apéritive, à en encourager la fabrication artisanale, à favoriser les moments de partage qu'il permet.

Ainsi, à l'occasion de la Fête du Parc Naturel du Val d'Attert, qui se tiendra à Nobressart du 21 au 24 juin 2018, le Syndicat d'Initiative d'Attert organise son deuxième concours de maitrank artisanal. Cette manifestation est soutenue par la Confrérie du maitrank d'Arlon. Cette manifestation s'adresse à tout le monde pourvu que le produit proposé ne soit pas fabriqué dans un but lucratif.

Le jury sélectionnera les maitranks sur base de leur couleur, leur senteur, leur goût, de leur équilibre entre les composants des breuvages. Il retiendra ceux qu'il considérera parmi les trois meilleurs.

Un prix sera offert à ceux-ci.

<u>Les inscriptions</u> à ce concours peuvent se faire jusqu'au 19 juin auprès de **Yves SCIEUR**, 0485/53.24.25 - scieury@live.be. **Jules COIBION** 063/23.62.88 - jules.coibion@skynet.be

Suite à l'inscription, un règlement du concours sera remis.

Le Syndicat d'Initiative d'Attert espère nombreuses les inscriptions et se tient à l'entière disposition des personnes intéressées.

Et longue vie au / aux maitrank(s)!



# 20e édition de la Coupe de la Vallée

En 2017, les communes de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise – Attert, Beckerich, Ell, Préizerdaul et Redange- étaient fières de présenter la 20e édition du festival Musique dans la Vallée.

Cette année, c'est la Coupe de la Vallée qui fête son 20e anniversaire.

Ce tournoi de football a en effet vu le jour en 1999 et est à l'initiative de quelques mordus de football accordant une grande importance aux échanges avec leurs voisins situés de l'autre côté de la frontière.

Ce rendez-vous sportif réparti sur deux journées est organisé à tour de rôle par l'un des clubs de football

de la Vallée avec le soutien des communes partenaires. Depuis 2016, le club de Perlé a intégré le tournoi.

Cette année, la Coupe de la Vallée aura lieu sur le terrain de Beckerich le week-end des **14 et 15 juillet.** 

Ont confirmé leur participation : les clubs de Tontelange et Nothomb-Post pour le côté belge et les clubs de Ell, Beckerich et Perlé pour le côté luxembourgeois.

Venez encourager les joueurs et fêter avec eux ce 20e anniversaire.



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

# La Détente de Nothomb a 40 ans!

C'est le **28 novembre 1978**, et à l'initiative d'un comité de dames issu du mouvement « Vie Féminine », que voit le jour le club de gymnastique de « La Détente de Nothomb » affilié à la Fédération catholique belge de gymnastique.

Le premier cours adressé aux dames et demoiselles fut donné le **16 janvier 1979** à l'école de Nothomb sous la conduite de Mme Éliane Saudmont. À la rentrée de septembre 1979, on organisait 2 cours pour les filles et à partir d'**octobre** un cours destiné aux garçons fut dispensé par M. Guy MULLER.



**Le 19 juin 1983,** La Détente organisait sa première fête sportive. Cela se passait au terrain de football. Pour l'occasion, la fanfare nothomboise accompagnait les gymnastes pour un défilé dans le village. Le club comptait alors 93 membres.



Les cours organisés pour les gymnastes sont de plus en plus nombreux et se donnent à la salle des fêtes à l'étage de l'école. Mais, l'école et le club prenant de plus en plus d'ampleur, il devient de plus en plus difficile de pouvoir organiser les activités et les cours dans ces locaux. Le conseil communal votera donc en **février 1996**, l'avant-projet de la Maison de village de Nothomb. Cette même année, la société s'érigea en Asbl avec comme objectifs: l'animation culturelle et récréative, la promotion de la gymnastique, du sport et de la culture

La première pierre de la maison de village a été posée le **16 mai 1999** lors de la fête de la gymnastique. Ce fut un événement qui rassembla plusieurs centaines de villageois et sympathisants du club.

Le **25 août 2000** a lieu l'inauguration de la maison de village tant attendue par les nombreux gymnastes.

Au fil des années, la Détente a participé à plusieurs compétitions de gymnastique au niveau provincial et national.



Depuis la création du club, la présidence fut assurée par Mme GÉRARDIN, Mme SKA, Mme ZIGRAND, M. SAUDMONT, M. WAMPACH et Mme MORIS. Au fil de ces 4 décennies, plus de 45 personnes ont fait partie du comité et ont œuvré à l'organisation des différents cours, à la mise en place de festivités permettant aux villageois de se retrouver, mais aussi au club de pouvoir faire face aux différentes charges financières.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

Affiliée à la Fédération francophone de gymnastique, « La Détente » propose actuellement des cours de psychomotricité pour les enfants de maternelle et des cours de gymnastique dédiés aux enfants de primaire, mais aussi des cours de zumba, bodysculpt, step pour les adultes en soirée. Des cercles Enéo organisent à la maison de village des cours de taï-chi et gymnastique douce pour les personnes de plus de 50 ans.

Lors de la prochaine fête de la gymnastique, nous fêterons les 40 années d'existence de « La Détente ». Le **samedi 9 juin** aura lieu à 17h, la démonstration par les gymnastes à laquelle parents et amis sont attendus. À 19h, le club offrira l'apéritif à toutes les personnes présentes et l'on soufflera les 40 bougies. Pour ceux qui souhaitent prolonger ce moment de détente, il est possible de réserver une assiette froide (charcuteries, fromage, crudités et pain) au prix de 10 € ou des croque-monsieur à 2,5 €/pièce. Le tout sur réservation chez la présidente : moris.carine@skynet.be pour le lundi 4 juin au plus tard. Le rendez-vous est pris. La Détente vous attend nombreux pour faire la fête.

# « A Travers Chants », Chœur du Val d'Attert



Vous tous qui nous connaissez bien, nous suivez depuis longtemps, ou nous avez découvert plus récemment, et qui appréciez le dynamisme et la bonne humeur de notre ensemble vocal, ce message est pour vous :

# « A Travers Chants », Chœur du Val d'Attert souhaite partager avec vous un moment privilégié en cette fin de saison 2017-2018.

C'est pourquoi nous vous invitons cordialement à notre Concert Gourmand qui aura lieu le dimanche 17 juin 2018 à Nothomb.

Nous vous y proposerons, dès 11h00, un concert privé à l'église, où nous vous présenterons certains de nos classiques, ainsi que quelques nouveautés de notre répertoire en avant-première.

Pour suivre, si le temps le permet, nous partagerons un (voire deux) apéritif élégant en extérieur... rassurez-vous, si le beau temps décide de nous faire faux bond, cet apéritif se fera quand même, mais à l'église.

Ensuite, vous serez invités à passer à la salle « La Détente » toute proche, pour un buffet gourmand en trois services : un buffet salé gourmand et varié (il y en aura pour tous les goûts), un buffet de fromages et salade, et pour finir et non des moindres, le buffet emblématique de desserts « ATC » et son café.

Qui sait, nous pourrions même vous réserver quelques surprises au cours de l'après-midi!

Alors rejoignez-nous, mais pas sans avoir préalablement réservé votre place!

Vous pourrez vous inscrire jusqu'au 10 juin 2018 auprès de Nicole GOEDERT au 063/22.62.86 - nicolegoedert@hotmail.com, ou auprès du choriste de votre choix.

Au plaisir de partager ce moment d'exception en votre compagnie avant la pause estivale,

Le Comité et les Choristes de « A Travers Chants ».





# Vous aidez un conjoint, un parent, un enfant, un voisin... malade, accidenté, atteint d'un handicap ou tout simplement vieillissant...

L'antenne Aidants Proches Luxembourg vous propose des séances d'informations à Arlon. Ces séances sont totalement gratuites et ouvertes à toute personne qui en fait la demande. La fréquentation régulière des séances n'est pas obligatoire.

Les prochains thèmes abordés sont :

- Les services à disposition des aidants proches : demander et accepter de l'aide, mettre en lien mes besoins et les aides existantes. (07/06/18 de 14h à 16h30)
- La santé de l'aidant proche : questionner son état de santé, les signaux d'alerte, mes limites et mes besoins. (06/09/18 de 14h à 16h30)

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR CE PROJET ?
VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES RENSEIGNEMENTS ?
VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?

### **CONTACTEZ-NOUS!**

Héloïse Goffette (asbl Aidants Proches): 0468/38.33.04 - helosie.goffette@aidants.be

# **PROJET « SENIOR FOCUS »**

# La boite à tartines qui sauve des vies

Ce projet mis en place par le service Social et Santé de la Province du Luxembourg, consiste à stocker, via un questionnaire, des données personnelles et médicales dans une boîte à placer dans le frigo.

Quand une personne âgée vivant seule vient à tomber, est inconsciente, ou disparaît, il n'est pas toujours évident pour les intervenants de première ligne de savoir à qui ils ont affaire. Les données reprises dans cette boîte pourraient aider les policiers, les ambulanciers, ou les pompiers qui interviennent à domicile.



L'objectif est de distribuer cette boîte aux habitants âgés de 75 ans ou plus.

Pour la commune d'Attert, l'organisme relais est le CPAS. Son rôle consiste à informer les aînés sur le projet, à les aider si nécessaire à compléter la fiche informative et à tenir à jour une liste des personnes âgées ayant reçu la fameuse boîte à tartines.

### Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

Le CPAS d'Attert | Voie de la Liberté n°109 - 6717 ATTERT | Tél.: 063/22 54 18

# « Je Cours Pour Ma Forme »

Depuis près de 10 ans, la commune d'Attert et « La Détente de Nothomb » organisent conjointement une session de JCPMF au printemps. La session se compose de 12 séances allant cette année du 4 avril au 20 juin.

Les niveaux 1 et 2 sont proposés aux participants qui s'entraînent en groupe chaque mercredi à 19h. Une deuxième et une troisième séance sont proposées individuellement suivant un programme qui est remis par les entraîneurs.

Les entraînements du niveau 1 ont lieu dans un bois d'Attert alors que ceux du niveau 2 se font chaque semaine au départ d'un village différent sur des chemins de la commune. Ceci est une particularité de l'édition JCPMF commune d'Attert. Au terme des 12 séances, un test est organisé et les personnes qui ont atteint du nombre de kilomètres fixés au départ sont récompensées par un diplôme.



Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité.

Félicitations à ces courageux joggeurs!







# ADMINISTRATION COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT Tél.: 063/24 27 70 • Fax: 063/24 27 71 administration@attert.be • www.attert.be

# Bureaux accessibles du lundi au vendredi

Lundi de 8h30 à 11h45 Mardi de 8h30 à 11h45 Mercredi de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30 Jeudi de 8h30 à 11h45 Vendredi de 8h30 à 11h45 – 13h30 à 16h30

# PERMANENCE LES SAMEDIS

23 juin, 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre et 15 décembre 2018 de 9h00 à 11h30

# **BUREAUX FERMÉS**

15 août, 27 septembre, 28 septembre, 1er novembre, 2 novembre, 15 novembre, 25 décembre et le 26 décembre 2018

POLICE COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT

Tél: 063/44.01.90 • Fax: 063/21.77.89

e-mail: zp5297.attert@skynet.be

Bureaux accessibles du lundi au vendredi Lundi de 8h30 à 12h00 Mardi de 8h30 à 12h00 Mercredi de 8h30 à 12h00 – 13h30 à 16h30 Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 8h30 à 12h00 – 13h30 à 16h30

Sauf circonstances spéciales





# **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

# Heinstert – Thiaumont – Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie Chemin des Ecoliers, 193 à 6717 HEINSTERT Tél.: 063/22.12.03

### Metzert – Tontelange

Mme MARECHAL Christine Millewee, 25 à 6717 METZERT Tél.: 063/21.66.74

### Nothomb - EnovA

M. FONCK Jean-François Rue Nicolas Ræltgen, 69 à 6717 NOTHOMB Tél.: 063/21.66.16

### Attert

Mme COLLIN Véronique Rue des Potiers, 308 à 6717 ATTERT Tél.: 063/23.42.26



# LA CHEMISIÈRE DE LA VALLÉE CENTRE DE REPASSAGE - ATELIER COUTURE RETOUCHES GÉRÉE PAR LE CPAS D'ATTERT

Chemin des Ecoliers, 205 • 6717 HEINSTERT Tél: 063/41.12.88 • Fax: 063/22.39.10 cpas@attert.be

### Horaire d'ouverture

Lundi de 7h15 à 12h15 Mardi de 8h15 à 12h15 Mercredi de 13h00 à 20h00 Vendredi de 13h00 à 19h00 Samedi de 9h00 à 12h00

# **VENTE DE SACS POUBELLE**



# PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT AU PAYS DE L'ATTERT ASBL

Voie de la Liberté, 107 • 6717 ATTERT Tél: 063/22.78.55 • Fax: 063/22.16.98 parcnaturel@attert.be

# Bureaux accessibles

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 Le vendredi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 15h30

## C.P.A.S.

# Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 109 • 6717 ATTERT Tél: 063/22.54.18 Fax: 063/22.39.10 cpas@attert.be



### Bureaux accessibles au public

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30 (sauf mercredi: 16h00)

# Permanences sociales

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30 Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00



Agence Locale pour l'Emploi Voie de la Liberté, 107 ● 6717 ATTERT Tél: 063/24.27.87 Fax: 063/24.27.71 ale@attert.be

# Bureaux accessibles

Lundi de 9h00 à 12h00 Sur rendez-vous le lundi après-midi

## Parc à conteneurs

Route Attert-Schadeck • 6717 ATTERT Tél: 063/23.62.45

### Horaire d'ouverture été (du 01/05 au 31/10)

Du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00 Samedi de 9h00 à 18h00

### Horaire d'ouverture hiver (du 01/11 au 30/04)

Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 18h00

### **BUREAU DE LA POSTE**

Voie de la Liberté, 105 • 6717 Attert Tél.: 022/01.23.45

### Bureaux accessibles du lundi au vendredi

Lundi de 9h30 à 12h00 Mardi de 9h30 à 12h00 Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h45 à 18h00 leudi de 9h30 à 12h00 Vendredi de 9h30 à 12h00

### Administration communale d'Attert

Voie de la Liberté, 107 6717 Attert

Tél.: 063 / 24 27 70 Fax: 063 / 24 27 71

www.attert.be administration@attert.be Administration et rédaction Commune d'Attert

**Conception et impression** Lorgé Imprimeur

**Editeur responsable - Commune Attert** Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

